

« Nouveaux Collègues » a célébré son lancement par l'inauguration de son premier service : le Centre Inclusif des Missions Partagées de Colas Rail, dédié à l'inclusion professionnelle de personnes ayant des troubles psychiques

Le 7 octobre, l'inauguration du Centre Inclusif des Missions Partagées (CIMP) de Colas Rail, a marqué le lancement de la première réalisation de « Nouveaux Collègues », une association et un groupement d'employeurs à but non lucratif fondés par Colas LVMH Siemens, soutenus par l'Agefiph, et engagés pour l'insertion professionnelle de personnes vivant avec des troubles psychiques.

L'inclusion de ces personnes dans la vie professionnelle est un enjeu majeur : 1 personne sur 5 est concernée en France (source IRDES, 2025). Cette initiative vise à lever les freins qui pèsent sur leur embauche et à accroître l'inclusivité des entreprises.

Paris,
Le 8 octobre 2025,

—
Communiqué de presse

Le dispositif repose sur une coopération interentreprise, un partenariat avec les acteurs médico-sociaux en charge de personnes ayant des troubles psychiques (ESAT, Clubhouse, GEM, CRP, EA...), ainsi que sur le soutien de l'Agefiph. Les personnes accompagnées exercent des missions adaptées à leur situation directement dans les locaux des entreprises adhérentes. Ces missions visent à améliorer et fluidifier les processus des entreprises. Qu'ils s'agissent de support de 1er niveau informatique, de gestion des fournisseurs ou des demandes d'achats, d'administration RH, de traitement des factures, d'administration des ventes ou des visites médicales, l'objectif est d'aider les fonctions support ou les utilisateurs à mieux maîtriser les données administratives pour diminuer les risques et améliorer le fonctionnement interne.

Les Nouveaux Collègues qu'ils soient détachés d'ESAT, stagiaires, ou recrutés directement, bénéficient d'un accompagnement personnalisé adapté à leur projet et leur situation. Les Nouveaux Collègues pleinement intégrés dans le fonctionnement de l'entreprise se développent professionnellement, mesurent leurs capacités et définissent une nouvelle ambition professionnelle. En parallèle, « Nouveaux Collègues » propose des actions de sensibilisation auprès des équipes accueillantes afin de créer un environnement de travail « Handi-Accueillant » et propice à une intégration réussie.

Cette initiative s'appuie sur l'expertise du Centre Être Handicap (CEH) de Siemens, qui accompagne depuis 2009 l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap psychique. Le projet « Nouveaux Collègues » en est un prolongement, ciblant notamment les personnes en sortie d'hospitalisation, en parcours en ESAT (Établissement ou Service d'Aide par le Travail), en réinsertion après un burn-out ou confrontées à une recherche d'emploi infructueuse.

Jean-Rémy TOUZE, Président de « Nouveaux Collègues » affirme : « Je tiens à remercier toute l'équipe de Colas Rail qui a su si bien accueillir ces Nouveaux Collègues. Avec le Centre Inclusif des Missions Partagées (CIMP) de Colas Rail, nous voulons montrer qu'il est possible de dépasser les peurs et les stéréotypes encore trop souvent associés au handicap psychique. En travaillant directement au sein des entreprises, les collaborateurs bénéficient d'un environnement professionnel stable et adapté, tandis que les employeurs découvrent des talents engagés et accompagnés. Notre ambition

est de fédérer, sensibiliser et réunir les conditions favorables pour convaincre un maximum d'entreprises de collaborer sur notre projet et, à terme, de recruter ces collaborateurs exceptionnels ! Ce dispositif c'est une véritable opportunité de transformation collective, au service d'une société plus inclusive ».

Karine LOPEZ MOREAU, Secrétaire de « Nouveaux Collègues » et Directrice des ressources humaines de Siemens France, déclare : « Siemens est fier d'apporter au projet Nouveaux Collègues l'expertise développée au sein du Centre Être Handicap, fruit de 16 ans d'expériences réussies. Cette expertise, nous permet de gérer un service partagé multi-activités administratives avec un niveau de qualité reconnu, qui inspire confiance et crée de la valeur pour l'entreprise. C'est également une expertise humaine précieuse, dans l'accompagnement de personnes aux parcours souvent fragilisés, mais pleins de potentiel. Cette capacité à conjuguer performance opérationnelle et attention à l'humain, c'est notre force. L'incubation auprès d'autres entreprises vise à faire de ce dispositif d'innovation sociale un socle solide sur lequel les entreprises partenaires peuvent s'appuyer pour accueillir et accompagner durablement ces nouveaux collaborateurs. Et c'est ce que nous avons choisi de partager. Nouveaux Collègues apporte ainsi une réponse concrète aux défis d'insertion professionnelle ».

Damien MANCHON, Trésorier de « Nouveaux Collègues » et Directeur adjoint Développement des ressources humaines de Colas Rail, complète : « Colas Rail accueille avec fierté le premier service Nouveaux Collègues, véritable preuve de notre engagement en faveur de l'inclusion. Ce Centre Inclusif des Missions Partagées, inspiré du Centre Être Handicap de Siemens, montre que la diversité des profils, notamment des personnes avec des troubles psychiques, est une richesse pour notre entreprise. Le professionnalisme et les compétences de ses membres ont confirmé que le handicap a toute sa place en entreprise. En valorisant les talents de tous, nous renforçons notre expertise, notre esprit d'innovation et construisons ensemble un avenir professionnel plus humain et inclusif. Ce projet nous inspire également à mieux écouter les besoins spécifiques de tous nos collaborateurs pour adapter nos pratiques et garantir le bien-être au travail de tous. Nos Nouveaux Collègues vont nous aider dans la bonne maîtrise de nos processus, en contribuant à fluidifier notre fonctionnement interne et à renforcer la qualité de nos services ».

Carline DEKERLE, Directrice Générale de l'Agefiph, ajoute : « Comme l'attestent les résultats de notre baromètre de la perception publié en septembre dernier, le handicap psychique reste victime de stéréotypes négatifs puissants. Le groupement « Nouveaux Collègues » propose un nouveau mode d'emploi des personnes vivant avec un trouble psychique sécurisant les employeurs comme les personnes concernées. Cette démarche est très innovante. L'Agefiph est aux côtés de « Nouveaux Collègues » pour le voir grandir et s'épanouir. Saisissons-nous ensemble, avec les entreprises, de la Grande cause nationale 2025 pour faire bouger les lignes pour l'emploi des personnes handicapées ! ».

En concordance avec la Grande cause nationale 2025, dédiée à la santé mentale, Colas Rail, LVMH et Siemens s'engagent à travers ce partenariat à promouvoir une vision pragmatique et inclusive de la diversité au travail. « Nouveaux Collègues » entend ainsi devenir un levier de transformation durable, conjuguant innovation sociale, performance collective et impact positif sur le tissu économique en associant tous types d'entreprises. Cette initiative illustre un engagement social fort des entreprises partenaires, tournées vers une société future plus inclusive et dotée d'une culture d'inclusion.

Pour en savoir plus : <https://nouveauxcollegues.org/>

Groupement « Nouveaux Collègues »

Nouveaux Collègues est une association- groupement d'employeurs à but non lucratif.

Notre objectif : fédérer des employeurs pour favoriser l'inclusion en milieu ordinaire et le développement professionnel de personnes ayant des troubles psychiques, en offrant un service de support et de gestion administrative de proximité. Les membres fondateurs sont, Colas Rail, LVMH et Siemens. La Commission Innovation et Évaluation de l'AGEFIPH a décidé le 29 avril 2025 de soutenir le lancement et le développement de « Nouveaux Collègues ». Au service de ses différentes filiales, Siemens France a développé un service partagé fort de 30 à 35 personnes en situation de handicap psychique, et ce depuis 2008. Ce dispositif a permis à de nombreuses personnes de se développer et de reprendre le chemin de la réinsertion professionnelle. En créant « Nouveaux Collègues », notre ambition est de démultiplier cette expérience et d'augmenter le taux d'insertion en milieu ordinaire.

Pour en savoir plus : <https://nouveauxcollegues.org/>

A propos de Colas Rail

À travers ses projets et ses agences spécialisées, Colas Rail, filiale ferroviaire du groupe Colas, propose des services de conception, de financement et de gestion pour les grands projets d'infrastructures ferroviaires (travaux de voie, signalisation, ventilation, désenfumage, commande-contrôle, fret, etc.) en France et à l'international. Colas Rail emploie 6 000 personnes qui travaillent dans 12 métiers différents et dans plus de 20 pays à travers le monde. En 2024, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'élevait à 1,3 milliard d'euros, dont 72 % à l'international. www.colasrail.com

Contacts presse :

Julie Bouckaert-Bigot - julie.bouckaertbigot@colasrail.com / +33 (0) 764 673 904

Audrie Berger - audrie.berger@colasrail.com / +33 (0) 764 673 904

A propos de Siemens France Holding

Siemens France Holding est une filiale de Siemens AG, entreprise technologique de premier plan dont l'activité est ciblée sur les secteurs de l'industrie, des infrastructures, du transport et de la santé. Développer des technologies qui transforment le quotidien, pour tous : telle est la mission de l'entreprise. En œuvrant à la convergence du monde numérique et du monde réel, Siemens permet à ses clients d'accélérer la transformation digitale et la durabilité de leurs activités. Il s'agit ainsi de rendre les usines plus efficientes, les villes plus agréables à vivre et le transport plus durable. Acteur majeur dans le domaine de l'intelligence artificielle appliquée à l'industrie, Siemens s'appuie sur sa solide expertise pour intégrer l'IA, y compris l'IA générative, à des applications réelles et développe des solutions d'IA à valeur ajoutée pour ses clients dans tous les secteurs. Fournisseur de premier plan de technologies médicales, Siemens Healthineers, filiale cotée en bourse dans laquelle le groupe détient une participation majoritaire, contribue à façonner l'innovation dans la santé. Pour chacun. Où qu'il soit. Durablement. Avec plus de 6 000 personnes, 4 sites industriels et 22 sites d'ingénierie dont 15 à composante R&D, et 50 agences locales. Siemens France s'engage activement dans les filières stratégiques pour l'industrie française. Au 30 septembre 2024, date de clôture du dernier exercice, Siemens France a enregistré, au titre de ses activités poursuivies, un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros. Pour de plus amples informations, retrouvez-nous sur Internet à l'adresse : www.siemens.fr.

Contacts presse :

APCO Worldwide

Téléphone : 07 64 47 23 91

E-mail : siemensfrance@apcoworldwide.com

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

Contacts presse:

Agence Wellcom - agefiph@wellcom.fr / 01 46 34 60 60

Ghislaine Cristofolletti - g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96